

PARTIE I**Cas 1 : Sophie**

Sophie est étudiante de première session dans le programme Langues et cultures. Dans le cadre d'un de ses cours, elle devait rédiger un texte de réflexion sur un sujet imposé par le professeur. Les consignes du travail ne présentaient pas d'indications particulières au regard du plagiat, mais le professeur a présenté l'article de la PIEA sur le plagiat lors de la présentation du plan de cours. Le travail devait être remis à la semaine 5 de la session. En corrigeant, le professeur a remarqué que la réflexion proposée en guise d'ouverture dans la conclusion contenait trois phrases copiées d'une page Web consacrée à ce sujet, et ce, sans référence au texte source. Le professeur a convoqué Sophie à son bureau. Cette dernière a admis avoir fait des recherches pour trouver une inspiration pour l'ouverture de son texte, mais qu'elle pensait qu'elle pouvait le faire, parce qu'on lui a appris au secondaire à terminer ses textes de manière à diriger les lecteurs vers d'autres préoccupations liées au même sujet. Elle pensait donc qu'il était pertinent de faire référence à ce que d'autres auteurs avaient dit. Elle reconnaît qu'elle a plagié. Elle ajoute qu'elle comprend toutefois mieux maintenant et qu'elle s'assurera désormais de bien citer ses sources.

1) Si vous étiez le professeur de Sophie, déclareriez-vous ce manquement ? Justifiez brièvement votre réponse.

Cas 2 : Éric

Éric est un étudiant de dernière session en Histoire et civilisation. Dans le cadre d'un de ses cours, il devait faire un travail long d'environ 8 à 10 pages. Les consignes précisait que le travail devait s'appuyer sur des lectures et que les citations (directes ou reformulées) devaient être accompagnées d'une note de bas de page indiquant la référence. Le travail devait aussi contenir une bibliographie présentant tous les ouvrages et tous les sites consultés. Lors de la correction, le professeur a constaté un écart de style qui lui a fait soupçonner la présence d'un plagiat. En cherchant dans Google, il a trouvé le site duquel avait été tiré le passage en question. Il a constaté qu'un passage d'environ deux lignes a été cité intégralement et qu'un passage d'environ quatre lignes reformulait les propos du site sans indiquer la référence. Il a toutefois remarqué que le site était donné dans la bibliographie du travail. Les appels de notes ont bien été effectués pour les autres citations dans le travail. Le professeur a convoqué Éric à son bureau. Éric a précisé qu'il a eu peu de temps pour faire une révision de son texte et qu'il a simplement omis d'inscrire les références. Il a ajouté qu'il n'avait pas l'intention de plagier, puisqu'il a bien mis le site en question dans sa bibliographie.

2) Si vous étiez le professeur d'Éric, déclareriez-vous ce manquement ? Justifiez brièvement votre réponse.

PARTIE II

3) À partir de cette illustration, quels défis présente la déclaration des manquements pour les établissements ?

PARTIE III

4) À partir de l'outil d'aide à la réflexion pour l'application de la mesure de sursis, quelle sanction proposeriez-vous pour le cas de Sophie (cas 1) ?

- Aucune déclaration
- 0 % à l'évaluation
- Mesure de sursis

5) À partir de l'outil d'aide à la réflexion pour l'application de la mesure de sursis, quelle sanction proposeriez-vous pour le cas d'Éric (cas 2) ?

- Aucune déclaration
- 0 % à l'évaluation
- Mesure de sursis